

Programme d'assurance contre les risques de catastrophe en Amérique Centrale et aux Caraïbes

Le programme d'assurance contre les risques de catastrophe en Amérique Centrale et aux Caraïbes de son acronyme anglais, CCRIF SPC a été conçu pour aider les pays à accéder de façon plus abordable aux mécanismes souverains de transferts de risques de catastrophes et pour renforcer les capacités des Ministères des Finances à élaborer et à exécuter des stratégies de financement et d'assurance des risques de catastrophes.

Le CCRIF SPC. Les mécanismes régionaux d'assurance tels que le CCRIF SPC tirent parti de la mutualisation des risques pour permettre aux gouvernements un transfert souverain abordable contre les risques de catastrophes. Le mécanisme d'assurance paramétrique du CCRIF SPC permet d'effectuer rapidement des versements aux pays membres pour les aider à financer leurs interventions initiales face à une catastrophe, atténuant ainsi leurs problèmes immédiats de trésorerie au lendemain d'importantes catastrophes naturelles et permettant aux gouvernements de mieux répondre aux premiers besoins de leurs populations et de continuer d'assurer les services essentiels. Aujourd'hui, 16 pays des Caraïbes et le Nicaragua sont membres du CCRIF SPC.

Activités du programme et allocation du financement

Encourager le développement des produits et des services du CCRIF SPC et l'augmentation du nombre de ses membres

Capitalisation du CCRIF SPC

(43,2 millions de dollars)
84% des contributions

Le financement des coûts d'exploitation et des activités de formation et d'assistance technique par les bailleurs permet au CCRIF SPC de conserver un montant plus élevé du capital généré par le paiement des primes, et donc de constituer des réserves pour permettre au pays de souscrire plus rapidement une protection (permettant éventuellement de réduire le coût des primes à payer par les pays)

Renforcer les capacités des pays à réduire la vulnérabilité de leurs finances publiques face aux catastrophes et à favoriser l'efficacité et la transparence de leurs dépenses publiques au lendemain d'une catastrophe

Activités d'assistance technique

(3,6 millions de dollars)
7% des contributions

Renforcer les capacités techniques et les dispositions institutionnelles des Ministères des Finances pour élaborer des solutions de financement des risques de catastrophes (chaque pays a besoin d'une combinaison d'outils de financement des risques qui lui est adaptée).

En outre, un financement a été alloué pour (i) appuyer les activités de gestion des connaissances et de surveillance des activités exécutées par les bénéficiaires (appui à la mise en œuvre) ; et (ii) pour assurer de façon générale la gestion et l'administration du programme du Fonds fiduciaire multi-bailleurs (MDTF).

Partenaires Techniques et Financiers

Le Fonds fiduciaire multi-bailleurs (MDTF) du programme d'assurance contre les risques de catastrophes en Amérique Centrale et aux Caraïbes gère les ressources provenant des États-Unis, du Canada, de l'Allemagne, et de l'Union Européenne, soit un total de 51,2 millions de dollars. La Banque Mondiale est l'administrateur du MDTF.



Progrès à ce jour

Paiement des droits de participation : en septembre 2016, les bailleurs ont approuvé le paiement de droits de participation pour les pays d'Amérique Centrale membres du CCRIF SPC. Le versement d'un droit unique de participation permettra de réduire de 50 % le coût initial de l'adhésion au CCRIF SPC, et encouragera ainsi les pays à adhérer au CCRIF SPC en allégeant la charge financière sur leurs finances publiques.

Nouveaux produits : le CCRIF SPC procède actuellement à la mise à jour des modèles relatifs aux séismes et aux cyclones tropicaux et à l'élaboration d'un nouveau modèle relatif aux sécheresses. Tous les produits devraient être disponibles aux pays pour l'année contractuelle 2018/19.

Activités de formation : la priorité consiste toujours à assurer que les pays comprennent les caractéristiques, avantages et limites des modèles du CCRIF SPC. En conséquence, des activités de formation et des analyses techniques continueront d'être organisées en préparation de la nouvelle année contractuelle 2018/2019.

Performance du modèle : Depuis 2007, le fonds a effectué des versements de plus de 124 millions de dollars à 13 pays membres pour répondre à des situations d'ouragans, de séismes et de précipitations excessives. En 2017, le CCRIF SPC a effectué des versements d'un montant de 55 millions de dollars à 10 pays membres au lendemain du passage des ouragans Irma et Maria. Tous les versements ont été adressés aux pays dans les 14 jours qui ont suivi la catastrophe.

Expansion géographique : en avril 2015, le CCRIF SPC a signé un protocole d'accord avec le Conseil des Ministres des Finances des pays d'Amérique Centrale, Panama et République Dominicaine (COSEFIN) pour permettre à ses pays membres d'adhérer au CCRIF SPC. La même année, le Nicaragua est devenu le premier pays d'Amérique Centrale à rejoindre le CCRIF SPC et à souscrire une protection. Actuellement, ce pays dispose d'une couverture contre les séismes, les cyclones tropicaux et les précipitations excessives et a déjà reçu deux versements. D'autres pays, dont le Panama, le Salvador, le Guatemala, et la République Dominicaine ont fait part de leurs intérêts à adhérer au CCRIF SPC.

Amélioration de la gestion des risques budgétaires : les résultats de ces activités se traduisent déjà par une amélioration de la gestion des risques budgétaires liés aux catastrophes, avec notamment l'inclusion de passifs éventuels dans le cadre budgétaire à moyen terme au Salvador et l'intérêt accru de la région pour la mise en œuvre d'instruments financiers de gestion des risques de catastrophe.

Compréhension des instruments de financement : l'assistance technique a renforcé les capacités des Ministères des Finances à comprendre leurs déficits de financement et à utiliser des instruments financiers tels que l'assurance paramétrique souveraine proposée par le CCRIF SPC.

Renforcement des capacités : les diagnostics de résilience budgétaire aux catastrophes ont été achevés pour le Guatemala et le Salvador. Les stratégies de financement des risques de catastrophes sont en cours d'élaboration pour le Panama et le Nicaragua.

Progression dans la mise en œuvre du programme

La Banque Mondiale reconnaît l'importance de l'offre faite par le CCRIF SPC d'un instrument essentiel de financement des risques de catastrophes dans la région.

La Banque Mondiale continue de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements pour appuyer le renforcement des capacités pour permettre une prise de décision éclairée sur les types d'instruments financiers à adopter pour se prémunir contre les impacts défavorables des catastrophes sur leurs finances publiques.

L'appui et le financement des bailleurs, en complément du paiement des primes par les pays, jouent un rôle fondamental car ils aident le CCRIF SPC à constituer ses propres réserves à un rythme accéléré, et contribuent ainsi à la poursuite durable de ses opérations.